

Le SNUEP-FSU de Bordeaux organise deux stages de formation :

- le mardi 12 novembre 2013 : [Conditions de travail dans les établissements de l'enseignement professionnel.](#)
- le mercredi 20 novembre 2013 : [Stagiaires, vos droits et vos devoirs.](#)

Des chiffres à méditer...

Les thuriféraires de la « rénovation de la voie professionnelle » n'ont eu de cesse de nous faire accroire que la suppression du cursus en 4 ans au « bénéfique » du cursus en 3 ans pour obtenir un bac pro allait fortement accroître le nombre de diplômés. Ils n'avaient pas tout à fait tort : si en 2006, 100562 élèves avaient obtenu leur bac pro, 158397* l'ont obtenu en 2013 (public et privé). Dont acte : c'est nettement mieux, ce qui signifie que plus d'entrants en première année de bac pro en lycées professionnels ou EREA parviennent jusqu'à la fin du cursus pour décrocher le fameux sésame (60%) au lieu des 45% qui finissaient le cycle de 4 ans après une entrée en BEP ou CAP.

Mais ce qui a toujours été caché, ce sont les chiffres qui suivent : en 2006, 423000 élèves décrochaient cette année-là un diplôme de l'enseignement professionnel (public et privé) : CAP, BEP, BAC PRO, MC. En 2013, comme le BEP a pratiquement disparu du paysage comme diplôme de fin d'un premier cursus (il est intégré dans le cursus des futurs bacs pros), le nombre d'élèves sortant la même année avec un diplôme professionnel atteint à peine les 350000/360000 !!! Soit une perte sèche, chaque année, de plus de 60000 diplômés de l'enseignement professionnel en France ! Une paille ! Ce qui est vraiment un comble dans un pays qui manque cruellement de main d'œuvre qualifiée. N'y aurait-il pas un loup quelque part...

Toutes ces données sont à mettre en relation avec le nombre de décrocheurs et avec le nombre d'élèves inscrits en enseignement pro (public et privé) en France : 724000 en 2005, **658000 en 2012**...c'est-à-dire exactement le même nombre qu'en 1970 !!! Quel recul ! Pour mémoire, il y en avait 773200 en 1980 !!!

* Toutes ces statistiques proviennent des Chiffres clés de l'EN (hors apprentissage).

Audience avec Monsieur le Recteur et Madame la Secrétaire Générale

Un grand merci pour les collègues stagiaires qui ont répondu à notre appel en nous signalant quelques lacunes et dysfonctionnement, ce qui nous a permis de préparer l'audience évoquée ci-dessous. Une partie de ces problèmes ont été réglés grâce à nos interventions auprès de la DPE (Direction des Personnels Enseignants) et de la Direction de la Pédagogie.

Une délégation de la FSU a donc été reçue vendredi 27 septembre par Monsieur le Recteur et la Secrétaire Générale. Elle a été consacrée à l'ESPE et aux conditions de formation des stagiaires. Le Secrétaire académique du SNUEP a participé à cette rencontre. Ci-dessous les différents points que nous avons soulevés :

1) Sur la mise en place de la réforme de la formation des enseignants : nous avons mis en évidence les difficultés rencontrées par les stagiaires et les étudiants, en particulier les conditions d'inscription.

2) Sur la lourdeur des journées de formation : nous avons plaidé pour que les jours de formation dans les établissements ne viennent pas compliquer les tâches et le travail des collègues.

3) Concernant les lauréats du concours réservé, en particulier de l'examen professionnalisé : nous avons dénoncé qu'ils se retrouvent sans décharge et sans tuteur. Nous avons insisté sur la formation des collègues qui enseignent dans les établissements de l'enseignement professionnels car le public est difficile et les tâches sont de plus en plus lourdes. Et donc le tutorat devient une nécessité pour la majorité des collègues. Le Doyen des inspecteurs nous a précisé, juste avant l'audience, que la situation allait évoluer et qu'ils y travaillaient.

4) Nous avons profité de cette audience pour donner au Recteur et à la SG une lettre concernant le non remboursement des frais de déplacement pour passer les épreuves d'admissibilité et d'admission. Là aussi vous devez faire la même démarche, car rien n'est gagné pour le moment, la SG s'appuyant sur l'expression « peut prétendre »...

5) Le dernier point concerne le **reclassement des stagiaires** où l'ancienneté des contractuels ne permet pas d'avoir un échelon supérieur au 3^{ème}. C'est l'application de la « règle du butoir » qui interdit que le reclassement aboutisse à un indice supérieur à l'indice immédiatement supérieur à celui détenu en tant que contractuel (décret de 1951). Le SNUEP, comme la FSU exige un nouveau décret pour remplacer celui de 1951 qui va s'appliquer pour votre reclassement. Là, on ne désespère pas de voir la situation évoluer, le SNUEP-FSU en ayant fait une priorité de combat.

En résumé : une audience de 1h30. Bonne ambiance et un climat positif, ce qui permet de continuer le travail sur les différents points **évoqués**. Il y a des questions qui relèvent du ministère de l'Education Nationale et d'autres de l'Académie de Bordeaux. La FSU, et vu sa représentativité dans toutes les instances (départementales, académiques et nationales), mobilisera tous ses moyens **afin d'instaurer des conditions de travail meilleures pour nos collègues stagiaires**. Mais le plus important, c'est de nous informer **rapidement** des différents problèmes que vous rencontrez. Nous restons à votre disposition

Audience avec la conseillère technique du ministre de l'EN

Une délégation FSU (SNES-SNUEP- SNUIPP) a rencontré pendant 1 heure environ Mme Brunhoff, conseillère technique auprès de M. Peillon, à l'occasion du déplacement du ministre de l'EN dans l'Académie de Bordeaux, le lundi 23 septembre 2013. Vincent Destrian, Secrétaire départemental du SNUEP-FSU, a participé à cette rencontre.

Notre représentant a abordé le thème de la valorisation de l'enseignement professionnel, nécessaire pour lutter contre le décrochage scolaire en LP. En effet, de trop nombreux élèves abandonnent prématurément leurs études en CAP ou en Bac Pro. Néanmoins, nous avons d'abord rappelé qu'il était nécessaire de faire au préalable un bilan de la « rénovation de la voie professionnelle ».

La suppression d'une année de formation en BAC-PRO est préjudiciable à beaucoup d'élèves qui n'arrivent plus à suivre. Nous avons rappelé que M. le Ministre avait lui-même reconnu que 3 années de BAC-PRO étaient insuffisantes pour beaucoup d'élèves. La disparition du seuil de dédoublement, ou même le regroupement de section pour certains enseignements aggravent encore la situation. Ce qui ne facilite pas la tâche des élèves qui souhaitent poursuivre les études.

Nous avons aussi abordé certains problèmes de l'ASH, comme la mise en place de rencontre entre collègues de SEGPA et de LP pour permettre un meilleur accueil des élèves et diminuer le décrochage en CAP.

Enfin, nous avons insisté sur l'impérieuse revalorisation du traitement des enseignants. Pour l'ASH, il est urgent aussi de revaloriser l'indemnité de sujétion spéciale (fixe depuis les années 80), de reconnaître le statut de professeur principal en SEGPA, et d'obtenir une réelle bonification pour les collègues ayant le 2CASH.

La « communication » ne résiste pas longtemps devant la réalité.

A chaque rentrée, les journalistes se penchent un sur un sujet de grande importance, à savoir le montant de la facture par élève pour l'état, et donc pour les contribuables. Mais il y a ceux qui en profitent pour glisser des informations fausses.

Sud-Ouest, comme d'autres journaux, a publié un comparatif entre les dépenses publiques par élève et par an :

| Niveau | Ecole | Collège | Lyc GN et Tec | Lyc Pro |
|------------------|--------|---------|---------------|---------|
| Dépense publique | 5870 € | 8370 € | 11470 € | 11840 € |

Cette information donnée comme cela sans aucune explication pousse le lecteur à conclure qu'un lycéen professionnel coûte très cher à l'Etat.

La réalité est différente. Il faut analyser cela sur la durée. La scolarité de nos élèves s'arrête le plus souvent au bac pro ; ceux qui ont la chance de poursuivre les études s'arrêteront deux ans après. Et en intégrant le monde professionnel, ils participent à l'économie du pays, paient des impôts et alimentent les caisses de la sécurité sociale et de la vieillesse. Donc, ces mêmes journalistes, devraient rendre hommage à nos jeunes et ne pas en rester à la réalité brute! Tout cela ressemble fort à des histoires vraies, racontées par des « menteurs ».

REVUE DE PRESSE

Enseignement Pro : L'histoire nous donnerait-elle, enfin, raison ?

Au début de mois de septembre, et pendant sa visite un lycée professionnel et technologique, le premier ministre déclare que " le lycée professionnel, ce n'est pas un échec, c'est une chance ! ", et en s'adressant aux professeurs, il ajoute "Nous ne sommes pas toujours suffisamment conscients de ce que vous faites pour la jeunesse de notre pays".

Le 25 septembre, le lycée professionnel a été à l'honneur à l'occasion de la sixième journée de refus de l'échec scolaire. Une journée organisée par l'Association de la fondation étudiante pour la ville.

Espérons que cette reconnaissance se traduira sur le terrain par une réelle valorisation de l'enseignement pro et une amélioration des conditions de travail des collègues.

20 minutes.fr : « Le lycée professionnel, qui accueille un tiers des lycéens et pâtit malgré ses évolutions d'une mauvaise image, est à l'honneur pour la 6e «journée de refus de l'échec scolaire» organisée mercredi par l'association Afev.

«On veut changer l'image» du lycée professionnel, explique Christophe Paris, directeur général de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), qui regroupe plus de 7.000 étudiants apportant du soutien scolaire à autant d'enfants ou jeunes dans 330 quartiers populaires. Selon lui, «il y a une dévalorisation, un peu de condescendance» envers la voie «pro», déplore-t-il. «En France, on est obnubilé par les filières générales, le regard est injuste vis-à-vis du lycée professionnel et des métiers manuels en général.»

Le Café pédagogique du 26 septembre : « Mercredi 25 septembre, Vincent Peillon a annoncé la mise en œuvre prochaine des mesures pour soutenir et revaloriser la voie professionnelle... Vincent Peillon s'est attaché à montrer qu'il y avait un intérêt supérieur à se mobiliser autour de l'enseignement professionnel. « L'échec scolaire, c'est un produit du système éducatif, l'école, c'est une machine à trier, une machine qui fait preuve de dureté à l'égard des plus faibles ; nous sommes responsables de ce tri, de cette orientation fondée sur la dépréciation de certains élèves » a-t-il martelé. Puisque la loi d'orientation et de programmation sur l'avenir de l'école porte l'ambition de la réussite pour tous, « il nous appartient de permettre à chaque élève l'épanouissement personnel, l'insertion professionnelle et une vie de citoyen ; c'est pourquoi je salue ceux qui comprennent que la déploration ne remplace pas l'action ni le souci d'améliorer la situation...A ce titre, -et le défenseur des droits nous en a félicités-, même les enfants roms sont accueillis à l'école, contre l'obscurantisme, terreau de la haine, n'en déplaise aux donneurs de leçon en tous genres », a-t-il ajouté...Il a affirmé sa volonté d'améliorer la carte des formations en travaillant avec les Régions et, pour inciter les entreprises à s'engager et à se sentir responsables. »

Le Figaro (vous avez bien lu...) **du 26/09** : « Le lycée professionnel vécu comme une seconde chance. C'est ce que laisse entendre [une étude réalisée par l'Association de la fondation étudiante pour la ville](#)(Afev). Près de 65 % des élèves auraient ainsi le sentiment d'avoir choisi leur orientation à l'issue de la 3e, 55 % pensent que le lycée professionnel est mieux que le lycée général. » **Le Figaro** interroge d'ailleurs Jérôme Dammerey, SG adjoint du SNUEP, sur l'image du lycée pro : « Toute enquête ne reflète pas forcément la réalité entière. Dans le cas de l'enseignement professionnel, elle est très différente d'une filière à l'autre. Certaines sont plus sélectives que d'autres. Ceux qui ont choisi leur filière ont une bien meilleure image de l'Éducation nationale. Beaucoup, en revanche, n'ont pas eu accès à la formation qu'ils demandent, ce n'est pas leur projet, donc ils se démotivent. Ce n'est pas un problème d'orientation mais d'affectation. À cause des quotas, ceux qui arrivent en 2e ou 3e vœu sont beaucoup moins heureux. Plus on arrive à répondre à la demande des jeunes, plus ils réussissent... Dans certaines filières, on peut ainsi accueillir des élèves venant de 2nd, de 1re, voire de terminale, souhaitant se réorienter dans une voie professionnelle. »

Libération du 24/09 : « Ils scolarisent le tiers des lycéens. Ils forment plus du quart des bacheliers, une partie des élèves s'arrêtant au CAP. Pourtant, les lycées professionnels restent largement méconnus, quand ce n'est pas méprisés. Alors que la suppression de l'histoire en terminale S déclenche un tollé, qui se préoccupe de l'absence de philo en terminale pro ? Le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, a promis, après d'autres, de le revaloriser. Une lourde tâche... Depuis (NDLR : 1985 et la création du bac pro), le lycée pro a subi plusieurs réformes, sans toutefois être changé radicalement. Il s'agit toujours de redonner des lettres de noblesse à une voie de second rang, où l'on « oriente » les mauvais élèves et qui a pourtant une importance clé, formant des jeunes qui vont aller directement sur le marché du travail. La dernière remonte à la présidence Sarkozy. Le bac pro, qui se préparait en quatre ans, est ramené à trois ans. La réforme est contestée. Ses adversaires estiment qu'elle a surtout servi à économiser des postes et qu'en supprimant une année d'enseignement on a encore fragilisé des élèves souvent déjà faibles... Mais, au-delà, on a gardé la même hypocrisie : dans un pays qui vénère l'intellectualisme, et qui veut apprendre à lire et à écrire à des enfants de maternelle, la filière pro reste la dernière roue du carrosse. Tous le reconnaissent : pour qu'un jour la voie pro soit en France, comme en Allemagne, un choix raisonné, les mentalités doivent sérieusement évoluer.

Le « pro » a changé. Les CAP ou les bacs pros chaudronnerie - une spécialité très demandée par les employeurs - ne passent plus leurs journées dans des ateliers sales et bruyants, les mains dans la graisse. Les plateaux techniques des lycées pros, financés par les régions, sont modernes et les élèves sont assis derrière leurs ordinateurs pour dessiner les pièces qu'ils vont faire. Quant aux débouchés, certains CAP et bacs pros - souvent dans les métiers industriels - trouvent plus vite un emploi que des diplômés de bacs généraux, voire de licences. »

Sur Notre site Internet

- **La circulaire académique concernant le dispositif « poste adapté » 2014-2013.**
- **Guide des TZR et ses annexes**
- **Les fiches des stages de formation**

Concours : Session 2014

Texte de référence :

La circulaire est publiée au BO n° 29 du 18 juillet 2013 « Organisation de concours statutaires et recrutements réservés de personnels enseignants des premier et second degrés, de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'orientation psychologues - session 2014. » On se limite ici aux points concernant les PLP.

Inscription

- Les candidats s'inscrivent par internet sur <http://www.education.gouv.fr/siac2>
- Concours externes et internes : 10 septembre 2013, à 12 h, au 22 octobre 2013, 17 h.
- Examen professionnalisé réservé : du 1er octobre 2013, 12 h, au 22 octobre 2013, 17 h.

Examens professionnalisés réservés :

Sur notre espace Non-Titulaires (<http://bordeaux.snuep.com/Non-Titulaires.html>), vous trouverez un Bulletin académique consacré à l'examen professionnalisé réservé. Presque tous les points sont traités : modalités d'inscription, conditions d'éligibilité, données concernant la session 2013, dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). En plus vous trouverez la circulaire académique qui reprend les conditions d'éligibilité.

Résultats du baccalauréat session 2013

| | National | Académie | Dordogne | Gironde | Landes | Lot-et-Garonne | Pyrénées-Atlantiques |
|------------------|----------|----------|----------|---------|--------|----------------|----------------------|
| Bac général en % | 91,9 | 92,6 | 92,5 | 91,3 | 94,1 | 92,8 | 94,9 |
| Bac Techno en % | 86,4 | 90,3 | 89,6 | 88,9 | 92,3 | 88,7 | 93,8 |
| Bac Pro en % | 78,5 | 82,9 | 78,9 | 81,6 | 84,2 | 82,1 | 88,1 |

Au niveau académique : 6 799 candidats admis au bac professionnel, le taux de réussite se à stabilise à 78,5% (+0,3 point), après une chute de plus de 6 points en 2012.

La session de juin 2013 compte 199 700 candidats et 156 800 bacheliers professionnels, soit 40 100 candidats et 30 500 admis de moins qu'en 2012.

Presque tous les candidats ont préparé le baccalauréat professionnel en trois ans. À la session 2013, les bacheliers professionnels représentent 27 % des bacheliers, soit 4 points de moins qu'en 2012.

Les résultats provisoires du CAP pour l'académie de Bordeaux - Session Juin 2013

A la session de juin 2013, 85,6% des candidats au CAP dans l'académie de Bordeaux ont obtenu leur diplôme, soit 9 935 lauréats.

Le taux de réussite est en légère baisse sur un an (-0,4 point). Par rapport à la session précédente, 406 candidats supplémentaires se sont présentés au diplôme et le nombre d'admis est en hausse (+306).

Les candidats en apprentissage sont un peu plus nombreux (36,1%) que ceux sous statut scolaire (36,5 %). Les formations à distance et la formation continue concernent respectivement 15,8 % et 10,1 % des candidats. Les candidats par la formation continue sont les plus performants (90,7 %).